

Discours de Robert Schuman à Strasbourg (Strasbourg, 10 mai 1955)

Légende: Le 10 mai 1955, à l'occasion du cinquième anniversaire de la déclaration Schuman, l'ancien ministre français des Affaires étrangères prononce à Strasbourg un discours dans lequel il rappelle les débuts de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et fixe des perspectives pour la poursuite de la construction européenne.

Source: Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne. Fonds Robert Schuman. 1/2/12.

Copyright: (c) Fondation Jean Monnet

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_robert_schuman_a_strasbourg_strasbourg_10_mai_1955-fr-70e3bd90-8d74-4cb5-83aa-2178d46f261f.html

Date de dernière mise à jour: 07/09/2012

Discours prononcé par Monsieur le Président Robert Schuman à Strasbourg le 10 mai 1955

Les débuts de la Communauté ont été modestes: une conférence de presse après à peine huit jours de délibérations gouvernementales, sur vu d'un projet esquissé en quelques semaines. Il a fallu onze mois d'un labeur acharné, fourni par une centaine d'hommes appartenant à six délégations, pour élaborer et signer un traité de six nations, traité qui n'avait pas de précédent, à aucune époque dans aucun domaine, traité qui a été le fruit d'une libre et confiante détermination et non d'une pression extérieure.

Il y a lieu de mettre fin à la légende, d'après laquelle il y aurait eu à l'origine une initiative ou insistance américaine : je puis certifier que le Gouvernement américain a été, comme tous les autres, informé de notre projet 48 heures seulement avant la proclamation du 9 mai.

La promptitude de ce résultat a été due en majeure partie à une méthode de travail qui a été appliquée pour la première fois dans un climat nouveau, inconnue jusque là : au lieu de marchander péniblement une transaction médiocre entre des intérêts nationaux divergents, on s'est attaché à ériger en commun une œuvre commune, dans une émulation qui a mis à profit l'expérience et la science de chacun, sans distinction de nationalité.

Pour la première fois, on a désigné un Directeur des Travaux, un animateur, un chef qui maniait, avec une impitoyable fermeté, une autorité jamais discutée. J'ai nommé Jean MONNET. C'est aujourd'hui son jour plus que de quiconque.

Cette constatation nous amène à tirer une leçon de ce rappel : à l'avenir on ne réussira que dans la mesure où l'on saura accepter un même procédé, s'imposer une même discipline.

Il ne s'agit pas pour nous, d'ailleurs, de commémorer simplement un fait du passé; nous voulons en même temps nous rendre compte des perspectives de l'avenir.

Moi-même suis ici parmi vous, non comme membre d'un gouvernement, mais comme témoin de ce qui s'est accompli, ensuite comme porte-parole de la simple logique qui nous permet d'affirmer que ce qui a été créé ne saurait rester et ne restera pas isolé. Toute idée créatrice, toute invention technique conduisent à des développements qui vont au-delà de ce qu'elles ont réalisé. De même le choix d'une politique nous entraîne, comme dans un engrenage, vers des étapes et des solutions qui se commandent l'une l'autre.

C'est pourquoi j'ai la ferme confiance que l'unification de l'Europe ne pourra plus être arrêtée, quelles que soient les doutes ou les hostilités qui se mettront en travers.

Entre hier, aujourd'hui et demain il y aura des différences de rythme. Mais le courant des idées, comme celui des eaux, se frayera un chemin, par de multiples méandres et barrages, qui les ralentiront ou les modéreront, mais sans les arrêter, sans pouvoir surtout les ramener en arrière.

Les nations d'Europe instinctivement se cherchent, se rapprochent les unes des autres, au lieu d'accentuer, comme elles l'ont fait précédemment, leurs rivalités et leurs antagonismes. Elles sentent le besoin de travailler ensemble, d'après des plans concertés, dans des institutions créées et fonctionnant avec le concours actif de tous, sous une direction unique et responsable, ce qui signifie sous une autorité supranationale.

Je suis convaincu que l'intégration s'introduira et s'affirmera de plus en plus dans toutes nos organisations européennes, même lorsqu'elles ne l'ont pas prévue dès l'origine. Plus on sera nombreux à vouloir établir une coopération durable et efficace, plus il deviendra difficile d'obtenir l'unanimité des participants. On sera ainsi ou bien voué à l'impuissance, ou bien contraint d'amener la minorité à s'incliner devant l'avis des autres. La loi de la solidarité qui régit de plus en plus nos intérêts et notre destin à tous, nous imposera l'entente sur un programme et sur une action d'ensemble, notamment dans le domaine de la défense et dans le domaine économique. Tout le monde finira par reconnaître qu'il vaut mieux se soumettre à une commune discipline que de rester isolé et faible.

Il sera moins humiliant de subir la loi de la majorité que celle du plus fort. Dans une alliance et dans un bloc, où la nécessité nous fait entrer, il me paraît essentiel qu'un rôle d'équilibre soit exercé par les nations de moindre importance au profit de la sagesse, d'une pondération dénuée de passion, et cela sans qu'elles aient à recourir à un veto qui paralyse toute action utile.

Les nécessités de la mise en œuvre des grandes inventions techniques, les tâches vraiment démesurées qui en découlent pour nous et aussi les périls que nous avons à affronter ensemble, font que nous devons parvenir à dégager une commune volonté présidant à une action commune. Il se pose, en somme, dans les relations entre les nations un problème analogue à celui que chaque action a eu à résoudre pour son compte à l'intérieur de ses frontières. Et je considère que là encore la loi démocratique, transposée et dûment adaptée, est préférable à un état de choses anarchique ou à la solution totalitaire d'un régime d'Etats satellites, assujettis à une volonté unique.

Un pays sincèrement démocratique comme la France se doit d'aller au-delà des scrupules de l'amour-propre national, au-delà des ressentiments, au-delà d'une attitude de méfiance. Elle n'hésitera pas, j'en suis convaincu, à courir l'inéluctable risque de déboires temporaires dans la coopération internationale afin de ne perdre aucune chance que nous avons de parvenir à une paix stabilisée et à une commune prospérité.

Il ne s'appartient pas d'esquisser ici les idées ou initiatives de l'actuel gouvernement français dans le domaine d'une politique européenne immédiate. Les Gouvernements de coalition subissent des servitudes qu'ignorent les pays aux majorités plus homogènes et plus disciplinées. Mais, la charte d'investiture et les déclarations subséquentes du gouvernement dont je fais partie, sont l'expression d'une conviction et d'une volonté orientées vers des solutions européennes prochaines. Dans les trois ou quatre semaines à venir d'ailleurs, des solutions collectives devront être choisies; ce choix sera déterminant pour l'évolution ultérieure.

Le rappel de ce qui a été entrepris il y a cinq ans et d'une expérience qui se déroule depuis, a été utile pour ranimer nos espoirs et affermir nos volontés.

Je ne pense pas qu'il y ait lieu de rejeter des méthodes qui ont fait leur preuve. Nous aurons à prospecter des secteurs nouveaux, où des solutions analogues pourront s'appliquer rapidement. Un temps précieux a été gaspillé; l'élan que nous avons mis à profit s'est affaibli. La recherche d'autres voies valables s'est révélée décevante. Nous ne pouvons, ni voulons, rester sur une œuvre inachevée.

Que ce soit là la conclusion de cette manifestation qui doit être pour nous une leçon d'avenir bien plus qu'une justification du passé.

Personnellement, je vous remercie profondément d'avoir bien voulu m'y associer, à une époque où, dans ce tourbillon de problèmes qui nous assaillent, nous devons, à la fois, éviter les improvisations fantaisistes, la lâche résignation et le neutralisme qui repose sur de fallacieuses, impardonnables illusions.